



## FINANCES

Entre les ambitions et les incertitudes liées à la crise sanitaire, le budget primitif 2021 de la Ville est un véritable exercice d'équilibriste, mais si la prudence reste de mise, l'agilité devrait cette année encore triompher !

**6**

### VIVRE ENSEMBLE

Les chiens au pied [de la lettre]

**7**

### SPORT

Mettre le sexisme hors-jeu

**14**

### ENVIRONNEMENT

Au bonheur des jardiniers en herbe et des abeilles !

**PRET VEHICULE**



**Garage Reynaud-Dulaurier**

Vente de véhicules  
Neufs et Occasions  
Atelier Mécanique  
Carrosserie - Peinture  
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière  
38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 28 73  
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

**Coiffure**  
Homme & Femme

Ouverture

Mardi	9h00-12h00 / 13h00-18h30
Mercredi	9h00-12h00 / 13h30-18h30
Jeudi	9h00-12h00 / 13h00-18h30
Vendredi	9h00-18h30 non stop
Samedi	8h30-17h00 non stop

RDV en ligne :  
[WWW.LSRDV.COM/CLCOIFFUREESTHETIQUE](http://WWW.LSRDV.COM/CLCOIFFUREESTHETIQUE)

04 76 53 52 26  
5 avenue de Romans - 38360 Sassenage




**CPY**

**Plombier  
Chauffagiste**

**NOS COMPÉTENCES**  
Energies Renouvelables  
(eau - air - bois - solaire)  
Tous types de chaudière  
(bois - fioul - gaz - condensation)  
Installation Sanitaire  
(cuisine - salle de bain)  
Climatisation

Port 06.80.99.68.87  
17 C chemin du Drac SASSENAGE  
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

AUTO QUAD

**Au Garage**

FONTAINE

VÉHICULES RÉCENTS & ANCIENS

MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ

06 49 85 97 24 / 04 76 27 27 44  
18 av. Jean Jaurès 38600 Fontaine  
augarage@yahoo.com

**BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?**

**Cassiopée**  
L'association d'aide à domicile depuis 24 ans

Présence assurée 7j/7  
24h/24  
365 jours par an

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur. Règlement par CESU préfinancés accepté.

**CASSIOPÉE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE**  
8, avenue Pierre-de-Coubertin 38170 Seyssinet-Pariset  
[www.cassiopée.asso.fr](http://www.cassiopée.asso.fr)

Agrément qualité N° R/020911/A038/O/117 **04 76 70 08 08**

**Coralie ARAUJO**  
EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Infinity conseils**

c.araujo@infinityconseils.com  
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 80 50

Member de l'alliance  
eurus

**TRAVAUX EN COURS**

**SASSENAGE**  
Les Allées du Parc

Environnement calme et verdoyant  
Espaces de vie prolongés de terrasses, balcons ou jardins  
Toitures terrasses végétalisées

**Du T2 au T5**  
à partir de  
**170 000 €**



Renseignements et vente :  
**04 76 41 49 69**  
safilaf.com

**SAFILAF**



## PHARMACIES DE GARDE

- **Lundi 5 avril** : Férié
- **Lundi 12 avril**  
Pharmacie de l'Argentière,  
14 bis avenue de Romans,  
04 76 27 52 26
- **Lundi 19 avril**  
Pharmacie des Cuves,  
Place Louis Reverdy,  
04 76 27 40 71
- **Lundi 26 avril**  
Pharmacie de l'Avenue,  
40 avenue de Romans  
04 76 27 09 21
- **Lundi 3 mai**  
Pharmacie du Furon,  
15 rue du Gua  
04 76 26 65 72

## ÉTAT CIVIL

- **NAISSANCES**  
07/02 Henri EYBERT-GUILLON
- **MARIAGES**  
12/03 Daniel GIET  
et Sylvie BOULEAUX  
13/03 Jean-Christophe DERNE  
et Amandine BONNETON
- **DÉCÈS**  
17/02 Renée BÉRENGUER  
veuve PEZZANI  
28/02 Jean PACITTO  
10/03 Andrée RUARD  
veuve CHARLON  
05/03 Carlos ROMERO

Nous voilà donc déjà en avril, avec cette irrésistible envie de profiter de la chaleur des premiers rayons de soleil, de renouer avec les barbecues entre amis, de profiter de la vie à laquelle nous invite le retour des beaux jours...

Mais dans le même temps, nous voilà aussi freinés dans cet élan à cause de la crise sanitaire qui s'enracine. Et la flambée des contaminations observée à l'heure de rédiger ces quelques lignes ne laisse d'ailleurs rien présager de bon.

Le relâchement des uns fait malheureusement subir aux autres cet impossible retour à des jours meilleurs. Que penser en effet de ces scènes de liesse, fêtes clandestines et autres rassemblements observés ici et là, au mépris de toutes les consignes de protection de soi et des autres...

Certes, porter le masque est contraignant. Certes, ne pas pouvoir renouer avec ce contact et cette convivialité qui constituent l'ADN des pays latins est frustrant. Mais ces efforts sont essentiels de la part de chacune et chacun de nous, pour chacune et chacun de nous.

Il faut « se serrer les coudes », non pas physiquement parlant — bien évidemment ! —, mais dans la portée symbolique de l'expression : faire front en rangs serrés, être solidaires, tenir ensemble...

Tout faire pour rompre les chaînes de contamination doit être notre objectif commun, pour préserver ceux qui nous sont chers et pouvoir notamment serrer à nouveau nos aïeux dans nos bras, pour désengorger les hôpitaux et soulager tous ceux qui sont en première ligne, pour permettre à ceux qui ne peuvent plus exercer leur métier depuis trop longtemps de pouvoir enfin reprendre leur activité...

Alors oui, pendant ce temps, la vie continue et l'actualité s'écrit, mais le cœur n'y est pas, et ce « tant bien que mal » n'a que trop duré, alors restons tous mobilisés !

La rédaction

## Lutter contre les moustiques

La lutte contre les moustiques est un combat sans fin, qu'il faut malheureusement renouveler chaque année, et ce dès le printemps. L'EID (Entente interdépartementale pour la démoustication) Rhône-Alpes est un établissement public dont la principale mission est la lutte contre le développement des espèces de moustiques qui peuvent nuire à l'homme. Afin de rappeler les bons gestes à adopter, la Ville a fait appel à l'EID pour vous proposer une visioconférence :

### Jeudi 29 avril de 18h30 à 20h.

Pour rejoindre la conférence :

- Par téléphone en audio uniquement :  
+33 (0)1 76 40 25 78  
+33 (0)1 77 51 33 32  
Identifiant de la réunion : 444 941 4754
- Depuis votre smartphone :  
+33 (0)1 76 40 25 78,,4449414754#  
+33 (0)1 77 51 33 32,,4449414754#



Magazine d'informations  
de la Ville de Sassenage  
N° 268 avril 2021

Rédaction : Hôtel de Ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix  
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet Photos : Service  
communication, DR, Pixabay - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie  
Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression  
à base d'encres végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement,  
blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE  
GO sport

ica  
IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS

# FOCUS





## Ça s'est passé récemment...

**1** CroQ'Livres, mercredi 24 février, médiathèque l'Ellipse **2** « Sortie de résidence de la Compagnie Visuelle », jeudi 25 février, Théâtre en Rond  
**3** Exposition science-fiction consacrée à Jules Verne et aux machines volantes, du 6 au 13 mars, médiathèque Ellipse **4** **5** Parlement des enfants avec la députée Emilie Chalas, vendredi 5 mars, écoles des Pies et Rivoire de la Dame **6** **7** Commémoration du 59<sup>ème</sup> Cessez-le-feu du 19 mars 1962, vendredi 19 mars, esplanade de la mairie devant le monument aux morts **8** Cent ans de Josette Chenail, résidente à l'ehpad, en présence du maire, Christian Coigné, et de Mylène Gourgand, adjointe déléguée à la cohésion sociale et aux solidarités, et également infirmière dans cet établissement, vendredi 19 mars, ehpad les Portes du Vercors.

## Les chiens au pied [de la lettre]

Le rappel n'est pas seulement un ordre de base en éducation canine, c'est aussi un besoin impérieux face à l'indélicatesse de certains propriétaires de chien, à qui échappent les règles de bien vivre ensemble.

Parce que le civisme est la clé d'un partage respectueux de l'espace public, voici la carte des dispositifs et aménagements en place sur le territoire communal, pour permettre aux chiens de « faire leur vie » sans être « pris en grippe ». A bon entendeur !



# Sport : mettre le sexisme hors-jeu



Nous sommes en 2021, et pourtant, en matière de sport, il est malheureusement difficile, encore aujourd'hui, de parler d'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, que ce soit dans le sport professionnel (écart de rémunération, manque de visibilité, discrimination...), les postes d'encadrement, ou encore dans le domaine du journalisme sportif — sous-représentation dans les deux cas —, il reste encore d'énormes progrès à faire.

Alors certes, les mentalités évoluent peu à peu, du moins, dans le domaine de la pratique sportive, où les inégalités entre les femmes et les hommes tendent à se réduire, mais lorsque l'on parle de sport de haut niveau, là, clairement, cela se complique ! Par exemple, en rugby, les joueuses sont « amateurs », et doivent donc exercer une activité professionnelle en parallèle puisqu'elles ne peuvent pas vivre de leur sport. La plupart sont même obligées de poser des congés pour participer aux compétitions, y compris pour les plus importantes, comme le Tournoi des Six Nations...

## Haro sur le sexisme ordinaire

Force est de constater que, globalement, le sexisme est tenace dans le sport.

Voici d'ailleurs un petit florilège des derniers exemples en date : en Bundesliga (ligue allemande de football), suite à un comportement antisportif, un entraîneur a reçu comme « punition » de devoir diriger dix séances d'entraînement d'une équipe féminine avant la fin de la saison. Le président du comité d'organisation des Jeux Olympiques de Tokyo s'est quant à lui interrogé en février sur « la capacité des femmes à être concises en réunion ». Des propos sexistes contraires aux valeurs de l'Olympisme, qui ont entraîné la démission de centaines de

volontaires, et provoqué une avalanche de critiques au Japon et partout dans le monde.

Le reportage de la journaliste sportive Marie Portolano, dénonçant propos et violences sexistes, monnaie courante dans les rédactions et sur les plateaux, enfonce le clou...

Carton rouge.

## Le sport avec un grand S, sans distinction

À Sassenage, promouvoir le sport féminin se traduit concrètement, et ce n'est pas d'hier : accueil de l'équipe nationale de rugby en 2014, entraînements de deux équipes nationales lors de la Coupe du Monde de Football en 2019...

« Au-delà de mettre en lumière le sport féminin à travers ce type d'événements, il s'agit que toutes les disciplines soient effectivement accessibles aux femmes comme aux hommes et, in fine, que les mentalités évoluent profondément, pour gommer tous les clichés et stéréotypes qui ont la peau dure, et pour parler de sport sans distinction, en portant le même regard sur les athlètes hommes et femmes, comme sur leurs exploits, explique Michel Vendra, adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture, avec conviction. Une lutte que nous devons également mener collectivement sur un autre terrain, celui des inégalités entre les sportifs valides et ceux en situation de handicap. »

Et de conclure que Sassenage s'y emploie justement aussi, à l'image de la Semaine Olympique et Paralympique : « À travers l'olympisme, le paralympisme et le sport adapté, nous avons pensé cette Semaine comme LA célébration du sport avec un grand S, en mettant à l'honneur celles et ceux qui l'incarnent, indifféremment... ».



## Quand Sassenage représente l'Isère à l'échelle régionale

La loi de 2019 créant l'Agence Nationale du Sport prévoit la mise en place d'une Conférence Régionale du Sport ; une instance installée officiellement le 1<sup>er</sup> mars pour Auvergne-Rhône-Alpes, dans laquelle siège Michel Vendra, adjoint délégué aux associations, au sport et à la culture, en tant que représentant des communes de l'Isère.

« Cette Conférence réunit l'ensemble des acteurs du champ sportif (services de l'État, collectivités locales, mouvement sportif et monde de l'entreprise) pour définir une politique sportive cohérente à l'échelle du territoire régional. Après un état des lieux, il s'agira pour nous tous d'établir un plan d'action ambitieux. Je suis sincèrement ravi de ma nomination qui salue la politique sportive de Sassenage, et honoré de représenter plus largement l'ensemble des communes iséroises pour défendre des sujets qui me tiennent particulièrement à cœur, comme notamment le développement des activités physiques et sportives à destination des personnes en situation de handicap, l'accessibilité à la pratique sportive pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire, et enfin la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence dans le sport. »

## Budget 2021 : un exercice d'équilibriste !



En 2020, cinq mois séparaient le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget en raison du premier confinement puis du report du deuxième tour des élections municipales ; une situation inédite, et un exercice budgétaire largement tronqué, qui ont une fois encore éprouvé et confirmé l'agilité des élus et des agents de la Ville.

En 2021, la vie a repris son cours normal, tout du moins sur l'échelle temporelle des délibérations financières — un mois entre les deux —, mais le contexte global incertain appelle toujours prudence et rigueur, sans pour autant hypothéquer les ambitions.

Ainsi, ce budget primitif 2021 affiche un total de 26 366 863 euros au service d'une ambition s'articulant autour des trois axes majeurs suivants : la protection des équipements et des personnes, la préservation du patrimoine et la modernisation des services, et enfin, la transition écologique et l'amélioration du cadre de vie.

Décryptage à la loupe du contexte et des enjeux, suite à l'adoption de ce BP 2021 lors du conseil municipal du 25 février.



# 2021, nouvelle année de l'agilité

Anticiper les effets de la crise sanitaire mondiale sur les finances locales à moyen terme est capital, mais les impondérables restent les impondérables...

Ce budget primitif 2021 est donc un exercice subtil d'équilibriste. Si certains impacts sont mesurables — citons par exemple la chute du PIB (produit intérieur brut) estimée à 8,3 % —, la persistance de la crise sanitaire fait planer quelques incertitudes susceptibles de peser au niveau local. Par exemple, la fermeture de certains services au regard des contraintes intervenant au titre de la gestion de crise induit de fait une baisse des recettes encaissées...

Mais revenons aux éléments de stabilité qui ne souffrent d'aucun doute.

## Impôts: gel des taux

Sur le terrain fiscal, la Ville est fidèle à son engagement : pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux.

Par contre, cette année 2021 est marquée par une réforme fiscale d'importance pour les finances communales — la suppression de la taxe d'habitation pour près de 80 % des foyers, et la baisse de 30 % pour les autres —, susceptible de semer le doute, voire de donner le vertige ! Cette perte de ressources devrait être compensée par le versement aux

communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB); laquelle se traduit, sur la feuille d'impôt, par l'addition du taux communal (36,40 %) et du taux départemental (15,90 %), en portant alors le total à 52,30 %.

Un total affiché qui ne sera donc pas le résultat d'une hausse du taux communal, mais « juste » le fruit d'un jeu d'écriture. Voilà qui rassure, quand rien d'autre n'est vraiment sûr !

## INFORMATIONS FINANCIÈRES : RATIOS 2020

	2020 (11 577 hab.)	Moyenne strate (2019)
Dépenses réelles de fonctionnement/population.....	1 181 €	1 156 €
Produits des impositions/population.....	828 €	570 €
Recettes réelles de fonctionnement/population.....	1 405 €	1 348 €
Dépenses d'équipement brut/population.....	194 €	352 €
Encours de la dette/population.....	754 €	850 €
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)/population.....	13 €	177 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement.....	65 %	58 %
Dépenses de fonctionnement et remb. dette en capital / recettes réelles de fonctionnement.....	87 %	91 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement.....	13 %	24 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.....	53 %	65 %

## EN BREF

### Lexique budgétaire

Le **compte administratif** est le document qui retrace toutes les recettes et dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Il concerne donc l'année écoulée.

Le **budget primitif** est quant à lui le premier acte qui définit l'ensemble des recettes et dépenses.

“

Stabilité de la  
fiscalité locale

”

## BUDGET PRIMITIF 2021

Fonctionnement :  
**19 261 752 €**

Investissement :  
**7 105 111 €**

Total :  
**26 366 863 €**

## Les enjeux de gestion

- Des dépenses de fonctionnement raisonnées et raisonnables
- Pas de recours à l'emprunt en matière d'investissement
- La poursuite du désendettement
- Des prévisions de recettes prudentes

**830 370 €**

de subventions allouées  
au CCAS, aux associations, aux écoles, à la crèche  
Le jardin de Mélusine

## Que fait la Ville avec 100 euros ?

Comment le budget de la Ville est-il ventilé ? Pour 100 euros, voici un coût net de revient des politiques publiques.



- 30 € : services généraux
- 20 € : enseignement et formation
- 13 € : culture
- 12 € : aménagement urbain et environnement
- 12 € : sports et jeunesse
- 5 € : famille
- 4 € : sécurité et salubrité publique
- 3 € : social, santé, logement
- 1 € : action économique

Certaines politiques publiques, comme l'action économique, relèvent de la compétence d'autres collectivités, expliquant la moindre contribution budgétaire de la Ville.

### Report du reste à réaliser au titre des projets engagés en 2020, 1 065 533 euros, dont :

**200 000 €** de travaux de mise en accessibilité des bâtiments (médiathèque, complexe Vieux-Melchior, maison des clubs...)

**140 000 €** pour le renouvellement du parc de véhicules (véhicules plus propres)

**115 000 €** de réfection de façades de la gendarmerie

**100 000 €** pour la mise en œuvre de la phase 2 de la vidéosurveillance

### 2 084 119 euros d'investissements nouveaux, dont :

**743 000 €** de travaux dans les écoles

**230 000 €** pour la sécurisation et l'aménagement des espaces

**210 000 €** de travaux et aménagements des équipements culturels

**190 000 €** pour des aménagements dans les parcs et jardins

**150 000 €** de travaux dans les bâtiments administratifs et techniques

**120 000 €** de vidéo prévention (phase 3)

**115 000 €** pour le remplacement de 4 véhicules

**100 000 €** pour la mise en accessibilité des cimetières

**100 000 €** pour le développement des outils numériques



## TROIS QUESTIONS À... DANIEL D'OLIVIER QUINTAS, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA PRÉVENTION

En quoi diriez-vous que cette crise sanitaire a particulièrement imprimé sa marque sur le budget primitif 2021, et malgré la sincérité ayant guidé sa préparation, craignez-vous que sa persistance puisse fragiliser son exécution ? Il y a encore beaucoup d'incertitudes. Aujourd'hui, nous sommes en situation stable, aussi bien en

investissement qu'en fonctionnement. Pour 2021, nous arrivons à dégager un peu plus de 2 millions d'euros d'investissements nouveaux. Au regard du contexte, c'est une perspective plus qu'honorable, mais restons prudents car les lendemains sont peu lisibles en raison de la crise sanitaire, avec notamment un impact forcément direct sur le niveau de recettes liées aux services rendus par la Ville.

Nous nous attelons collectivement à poursuivre la réduction des dépenses de fonctionnement, mais il ne s'agit pas non plus de nous retrouver en tension, car la qualité du service public rendu aux Sassenageois est essentielle, comme le sont par ailleurs les conditions d'exercice de leurs missions pour les personnels. Bref, la situation est globalement sous contrôle, en l'état actuel du contexte

sanitaire, mais elle appelle plus que jamais une surveillance renforcée de la part de chacun, car les conséquences de cette crise sanitaire qui s'installe peuvent durablement impacter nos finances.

*Le budget est la traduction chiffrée de votre volonté politique pour l'année. De façon très concrète, comment résumeriez-vous justement les ambitions 2021 de la Ville ?*

Je citerais notamment la poursuite du plan d'amélioration de la vidéo prévention, en résorbant en priorité les zones blanches. Nous sommes là sur le champ de la tranquillité et de la sécurité pour tous. Le développement durable est aussi au cœur de l'ensemble des ambitions que nous portons, pour préserver cette qualité de vie à laquelle nous sommes tous si attachés, et pour répondre collectivement

# Construction budgétaire illustrée...



**Total budget voté pour 2021**  
**26 366 863 €**

## DEPENSES

**7 105 111 €**

Report du reste à réaliser au titre des chantiers engagés en 2020 : **1 065 533 €**  
+ **243 000 €** d'investissements récurrents (attribution de compensation, PPP (partenariat public privé) éclairage public, délégation de service public crèche...)  
+ **753 000 €** d'acquisition foncière (rue de la République en vue de la construction de la résidence séniors)  
+ **2 084 119 €** de nouveaux investissements

## RECETTES

**7 105 111 €**

FCTVA (compensation de TVA rendu par l'Etat sur les dépenses d'investissements 2020), Subventions diverses (Métropole, Département, Région, Etat), Cession de terrain rue de la République

**Virement depuis la section fonctionnement :**  
**3 195 933 €**

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

**19 261 752 €**

Charges de personnel  
Dépenses courantes pour le fonctionnement des services

**Somme dégagée pour un virement**  
**à la section investissement : 3 195 933 €**

**19 261 752 €**

Dont :  
Fiscalité (près de 78 % des recettes)  
Produits des services (crèche, grotte, cantine...), dotations...

Résultat de fonctionnement cumulé reporté 2020 :  
**3 852 460 €**

**La fondation : prudence et équilibre**

à l'urgence environnementale et climatique. Ici, nous pouvons évoquer entre autres exemples le chantier de végétalisation de la cour de l'école des Pies, pour notamment réduire les îlots de chaleur, ou encore le renouvellement du parc automobile par des véhicules propres...

Plus largement, comme nous l'avons exposé en conseil municipal, nous pouvons considérer que trois axes

transversaux majeurs guident cette construction budgétaire pour 2021 : la protection des équipements et des personnes, la préservation du patrimoine et la modernisation des services, et la transition écologique et l'amélioration du cadre de vie.

En raison du contexte sanitaire ou d'autres paramètres, une dégradation des finances communales est-elle à redouter à plus ou

moins court terme ? Auquel cas, quelles seraient alors les marges de manœuvre de la Ville ?

Je me répète, mais en raison de la crise sanitaire, nous subissons une baisse des recettes, et dans le même temps nous engageons des dépenses exceptionnelles indispensables à la lutte contre la pandémie, et se projeter sereinement ne va pas de soi quand on observe notamment la flambée des

contaminations et le durcissement induit des contraintes...

Je me garderai donc bien de faire des prédictions, mais par contre, opérer une surveillance serrée des diverses courbes de gestion, anticiper, être en mesure d'identifier les zones d'incertitude, les facteurs de risque, et en estimer l'ampleur, me semble crucial pour élaborer et faire évoluer les scénarii, et pour affiner

avec justesse et agilité nos projections et marges de manœuvre.

C'est un travail de précision, de tous les instants, et sur tous les terrains...

### Les Pies au service de l'eau



Les enfants sont aussi à pied d'œuvre depuis le 23 mars

Comme Sassenage en pages l'évoquait dès l'automne<sup>(1)</sup>, la Ville, en concertation avec le corps enseignant de l'école des Pies et les délégués de parents d'élèves, décidait de participer à l'appel à projet « Aménagez un coin de verdure pour la pluie » initié par l'Agence de l'eau.

Dans ce cadre, elle présentait le projet de désimperméabilisation de la cour de cette école, visant à mieux gérer les eaux pluviales qui ne peuvent actuellement pas s'infiltrer dans les sols du fait de revêtements perméables, et à réduire les îlots de chaleur. Mais d'autres enjeux sont également en ligne de mire : sensibiliser l'ensemble de la population à l'importance du cycle de l'eau, en développant un volet pédagogique fort, en direction des enfants notamment.

Un chantier de grande ampleur donc, qui porte sur plusieurs volets : une phase d'études, puis de travaux avec, en parallèle, un important travail d'animation auprès des élèves de l'école ; le tout pour un coût prévisionnel avoisinant les 420 000 euros, dont un peu plus de 55 % pouvant être subventionnés dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence de l'eau.

#### Une participation de tous

Ce sont le bureau d'études Artelia, ainsi que l'atelier des Cairns, une agence de paysagistes, qui sont en charge de la mise en œuvre du

projet. Car désimperméabiliser veut dire enlever une partie du sol perméable pour le remplacer par des matériaux qui n'obstruent pas le passage et donc l'infiltration de l'eau.

Un chantier qui appelle toutes sortes de connaissances et de compétences. Les services de la Ville apportent également leur expertise. Au-delà de la phase travaux, certains d'entre eux seront d'ailleurs ensuite amenés à entretenir les aménagements et plantations réalisés dans la cour de l'école.

Le corps enseignant, qui a la responsabilité des enfants et qui les voit évoluer dans l'espace, est également impliqué, d'autant que le projet présente aussi un intérêt pédagogique indéniable.

Les enfants qui « vivent » dans cette cour, s'amuse, font du sport, inventent des mondes sont également concertés « comme les grands » ! Recueillir leurs idées et leurs envies est en effet une évidence pour tous, surtout lorsque l'on se projette dans un avenir pas si lointain, en sachant qu'ils seront les ambassadeurs de ce type d'actions durables auprès de leur entourage.

En bref, un projet qui s'annonce rempli d'apprentissages pour tous.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°263 – novembre 2020, l'article « Laisser l'eau s'infiltrer », page 5.

## aires au rapport

### Un tout nouveau périmètre

En prévision des nouvelles constructions qui vont voir le jour dès cette année avec l'opération Parc et Village, la Ville étudie depuis 2018 la possibilité d'une évolution du périmètre scolaire. Ce sont en effet quatre-vingt douze logements qui seront livrés avant juin prochain, tandis que cent douze sont prévus en 2022, puis d'ici 2024, deux cents autres.

Bref, une nouvelle urbanisation du secteur des Pies qu'il n'était pas possible d'ignorer puisque ces nouveaux foyers se traduiront notamment par un apport d'enfants dans les effectifs de l'école des Pies.

Souhaitant recueillir l'avis de tous les intéressés, la Ville organisait deux réunions de concertation avec les représentants de parents d'élèves et les directeurs d'écoles afin d'échanger sur le sujet.

Suite à cela, la décision était prise de mettre en œuvre cette réorganisation dès la rentrée 2021.

#### Des affectations repensées

Côté Pies, ce sont quatre secteurs qui se voient désormais affectés à l'école Vercors, à savoir Pré du Bourg, Jean Moulin, Beaupré et Paget. Un transfert ayant un effet ricochet qui induit de fait la nécessité d'un glissement d'effectifs de l'école Vercors vers celle du Hameau du Château, d'autant plus pertinent que cet établissement subit une baisse du nombre d'élèves. Le lotissement

du Furon sera donc affecté à cette école-là dès la rentrée prochaine<sup>(1)</sup>.

Des changements réfléchis qui ne sont toutefois pas au goût de tous, suscitant notamment des questions quant au devenir du nombre de classes. Christine Durand, adjointe déléguée aux affaires scolaires, explique : « Les parents dont les secteurs sont transférés craignent une ou plusieurs fermetures de classes. Nous leur avons expliqué qu'au regard de l'urbanisation à venir, les inscriptions seront forcément en hausse. De plus, les familles concernées par le changement d'école ont le choix pour la prochaine rentrée scolaire, de changer leur(s) enfant(s) dès la rentrée, ou de le(s)

laisser terminer sa (leur) scolarité dans l'établissement actuel. La majeure partie des parents n'ont pas souhaité que les enfants changent d'école.

L'Inspectrice de l'éducation nationale a bien insisté sur le fait que, pour l'instant, rien ne présageait d'une ou de plusieurs ouvertures ou fermetures. Il convient d'attendre le mois de juin, où nous aurons alors des chiffres confirmés. »

(1) La liste des rues impactées par le changement de périmètre est détaillée dans la délibération adoptée par le conseil municipal le 25 février 2021.



### La restauration en suspens...

Sassenage en pages de janvier<sup>(1)</sup> évoquait la situation du marché de restauration scolaire : la Ville était en contrat avec Sodexo jusqu'au 31 décembre 2020, et prenait la décision de le prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire afin de se donner le temps de choisir le meilleur prestataire pour l'année scolaire à venir.

Comme le précise Christine Durand, « le dernier appel d'offres n'a pas donné satisfaction. Entre-temps, la SPL Vercors Restauration s'est créée. Il était donc important de voir ce que cette SPL pouvait nous proposer. Malheureusement, un certain nombre de points différaient de

notre marché actuel : délais de commande rallongés, moins de composantes deux fois par semaine pour les repas servis, pas d'animation, et prix plus élevé ».

Autant de paramètres ayant conduit à la mise en place d'un groupe de travail réunissant élus, service scolaire et délégués de parents d'élèves afin de définir un cahier des charges qui a finalement mené à la décision de lancer un nouvel appel d'offres. Et Christine Durand d'ajouter : « Je tiens à souligner la qualité du travail que nous avons réalisé tous ensemble lors des trois rencontres au cours desquelles nous avons échangé et avancé, et je remercie d'ailleurs

l'ensemble des participants pour leur investissement dans ce dossier ».

Une fois l'appel d'offres lancé, les parents ayant participé au groupe de travail seront invités à déguster à l'aveugle les plats tests que les prestataires fourniront, pour permettre un choix en toute connaissance de cause.

(1) Lire, dans Sassenage en pages n°265 – janvier 2021, l'article « Restauration scolaire : réflexion au menu ! », page 6.

## Au bonheur des jardiniers en herbe et des abeilles !

Le projet des Jardins du Néron<sup>(1)</sup> entre dans sa phase concrète de réalisation. Présentation dans les grandes lignes...

Les parcelles de jardins situées chemin du Néron sont exploitées depuis plusieurs dizaines d'années, mais au fil du temps, ici et là, leur vocation première — le jardinage, donc ! — a dévié, et des libertés, en matière d'urbanisme et de savoir-vivre, ont par ailleurs été prises : installations sauvages de constructions et clôtures hétéroclites, en totale contradiction avec le risque lié aux inondations, nuisances pour les riverains (abolements, fêtes, eaux grises déversées dans le ruisseau attenant, élevage et abattage de volailles...).

Le classement, par la préfecture en 2018<sup>(2)</sup>, du secteur en zone à fort aléa inondation a enfoncé le clou quant à l'impérieuse nécessité de faire table rase pour repartir sur de bonnes bases !

### Des enjeux majeurs pour tous

La Ville a ainsi rencontré les nombreux propriétaires, locataires et autres occupants de ces parcelles à l'automne 2019 pour faire le point sur la situation, trouver des solutions pour rendre à ces jardins leur usage originel, et mettre fin aux nuisances et autres irrégularités...

Plus largement, ce projet fait écho à l'ambition communale de soutien aux activités potagères en milieu urbain, dans la droite lignée des jardins familiaux Loca'Terre créés en 2019 rue Pierre de Coubertin. Il vise aussi à conforter ce secteur en zone à vocation agricole.

Concrètement, au 15 mars, le site, sur sa partie Est (1,6 hectare), est libre de tout occupant, et la quinzaine de propriétaires des parcelles concernées par le périmètre du projet ont signé des baux avec la Ville pour lui permettre de démarrer les travaux préalables de nettoyage et déblaiement ; des travaux conséquents réalisés par le service espaces verts de la Ville, et par une entreprise spécialisée en préparation des sols et en dépollution. La partie Ouest (1 ha) n'est pas immédiatement concernée (négociations en cours, et seconde phase qui sera ensuite à planifier).

### Quelle future physionomie ?

Une cinquantaine ou soixantaine de jardins familiaux de 50 à 100 m<sup>2</sup><sup>(3)</sup> — pourraient ainsi voir le jour et être proposés aux Sassenageois à l'automne. Des aires de stationnement agrémentées d'arbres seront créées en nombre suffisant le long de la voie et, pour certains cas, à l'intérieur des terrains. Pour l'espace restant disponible dans l'emprise du projet, et classé en terrain naturel au PLUi (Plan local d'urbanisme



intercommunal), la Ville ne manque pas d'idées, comme l'expose, enthousiaste, Jean-Pierre Serrailier, l'adjoint délégué à l'urbanisme, au commerce et à l'artisanat : « Cette réhabilitation globale était nécessaire pour répondre aux riverains excédés par les nuisances, et stopper cette dégradation environnementale progressive. Après avoir longuement négocié avec les propriétaires, nous partons sur un projet en deux temps, portant d'abord sur 1,6 hectare accueillant donc des jardins familiaux réglementés, ainsi que l'éducateur canin aujourd'hui situé aux Engenières ; le terrain qu'il occupe devant être libéré pour permettre la réalisation d'un parking-relais. Près de 6000 m<sup>2</sup> de fleurs et de plants mellifères seront dédiés à une activité apicole, et les riverains pourront donc, dès ce mois de juin, apprécier cette vaste parcelle fleurie. Sur l'hectare constituant la seconde phase du projet, la réflexion se poursuit, mais l'objectif reste identique : affirmer l'identité communale, orientée en grande partie vers l'agriculture et la protection de notre environnement, et favoriser l'accès au jardinage pour les familles sassenageoises. »

(1) lire, dans Sassenage en pages n° 255 – janvier 2020, l'article « Vers un jardinage mieux encadré chemin du Néron », page 9.

(2) les services de l'État ont classé ce secteur en zone d'aléa fort au titre du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) en 2018, rendant les nouvelles constructions impossibles à cet endroit.

(3) nombre de parcelles et surface en cours de définition.

### En bref

1,6 hectare dont :

7000 m<sup>2</sup> attribués aux jardins et au stationnement associé

6000 m<sup>2</sup> de fleurs et plants mellifères pour l'activité apicole

3000 m<sup>2</sup> pour l'éducateur canin

Et des négociations en cours pour l'acquisition d'autres terrains sur le secteur

### Conforter l'agriculture de proximité

Lors de l'enquête publique sur le PLUi, la commission d'enquête a demandé la suppression du projet Portes du Vercors (2600 logements) sur le territoire de Sassenage compte tenu de l'inondabilité, libérant ainsi sur la plaine de l'Argentière près de 25 hectares de terres agricoles, et offrant donc de belles opportunités durables. Etudiant la faisabilité d'un projet agricole global bio qui comprendrait notamment une ferme urbaine, la Ville s'est rapprochée des différentes instances compétentes susceptibles de l'accompagner dans sa réflexion. Bien évidemment, dès que les contours de ce projet se préciseront, nous ne manquerons pas d'en reparler...

### Le jardinage vous tente ?

Vous souhaitez bénéficier d'une parcelle au sein des Jardins du Néron ? Faites-vous connaître avant le 30 avril en fournissant un justificatif de domicile récent (par mail uniquement : [urbanisme@sassenage.fr](mailto:urbanisme@sassenage.fr)).

INFOS : SERVICE URBANISME, 04 76 26 85 62.

## CHANTIERS JEUNES 2021 • COUPON D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : ..... (38360 Sassenage)

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Niveau scolaire : ..... Etablissement : .....

Pointure : .....

### DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER :

✓ Justificatif de domicile ✓ Photocopie de la carte d'identité

**CHOISIR OBLIGATOIREMENT (AU RISQUE DE NE PAS ÊTRE RETENU) 3 PÉRIODES\*,  
PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE :**

\* entourer le numéro correspondant

① ② ③ Semaine du lundi 5 au jeudi 8 juillet 2021

① ② ③ Semaine du lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021

① ② ③ Semaine du lundi 19 au jeudi 22 juillet 2021

① ② ③ Semaine du lundi 26 au jeudi 29 juillet 2021

**Les candidatures sont à adresser  
avant le 7 mai à :**

**Mairie de Sassenage**

Service Jeunesse

Chantiers jeunes

Place de la Libération

38360 SASSENAGE

**ATTENTION : EXCLUSIVEMENT OUVERTS AUX SASSENAGEOIS ÂGÉS DE 16 ET 17 ANS.  
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.**

## Retraite bien méritée pour poissonnier très apprécié !

Si vous êtes sassenageois(e), vous connaissez forcément Philippe Dumas, le poissonnier du marché des Glériates. Depuis 39 ans, quoi qu'il arrive, vous le retrouvez chaque vendredi, fidèle au poste. Et c'est le vendredi 26 mars, avec un gros pincement au cœur, que Philippe a dit au revoir à ses clients, dont certains le suivent depuis toujours.

S'il est heureux de prendre sa retraite, car il va enfin pouvoir profiter pleinement de sa petite-fille de quatre ans, et se consacrer à sa passion pour la photo animalière, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de tirer un trait sur près de 40 années d'activité sur ce marché. Nous l'avons sollicité à quelques jours de son dernier vendredi de marché à Sassenage, et à la question « Pourquoi avez-vous tant aimé le marché des Glériates ? », il répond : « Les clients sont super sympas, fidèles, et j'ai toujours eu de très bonnes relations avec eux. On ne peut pas effacer 39 ans de présence en un claquement de doigts, et je redoute le 26 mars, ce jour fatidique où je leur dirai au revoir... Avec certains, j'ai tissé des liens très forts. Ce sera mon pire marché car le dernier... J'en profite d'ailleurs pour remercier tous mes clients pour leur fidélité ».

Déjà regretté par les Sassenageois(es) l'ayant côtoyé, Philippe, de par sa personnalité, va laisser un grand vide

sur le marché... Il ne reste alors plus qu'à lui souhaiter une bonne continuation, et beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie !

### Le mot de Philippe Dumas à ses clients

« Chers clients,

Comme vous le savez maintenant, je serai à la retraite le 27 mars, après 39 ans de présence sur votre marché. J'ai vu des mamans venir avec leurs enfants, j'ai vu ces enfants devenir adultes et venir avec leurs propres enfants. Malheureusement, j'ai vu des anciens nous quitter... J'ai effectué mon métier du mieux que j'ai pu pour vous être agréable. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, j'étais là, et surtout vous étiez là aussi !

Je voulais vous remercier d'avoir supporté mon sale caractère.

En ce moment, la vie n'est pas facile pour chacun d'entre nous, prenez soin de vous et de votre famille.

Philippe, votre poissonnier. »



## Conseil municipal du 25 février

### Subventions 2021.

Au titre des subventions 2021, la Ville a prévu de verser 262 370 € aux associations, et 508 000 € au CCAS de Sassenage, répartis comme suit dans le tableau ci-dessous.

Des subventions qui s'ajoutent aux moyens par ailleurs mis à disposition par la Ville (locaux, communication...).

#### Subventions de fonctionnement 2021

Socioculturelles et diverses	Montant
ACADEMIE DE DANSE CORPS ET GRAPHIE	44 000 €
AMIS DU CHÂTEAU	600 €
AMITIES NATURE SASSENAGE	800 €
ART ET POTERIE MELUSINE	400 €
A VOS CARTES	200 €
CIE LES BLEUS DE SASSENAGE	400 €
CLUB TEMPS LIBRE	450 €
CONCILIATEURS MEDIEATEURS DU DAUPHINE	100 €
ENVIRONNEMENT ET NATURE A SASSENAGE ENS	4 700 €
F.N.A.C.A.	500 €
GROUPE ITALIANISANT DE SASSENAGE	700 €
HYPE IN STYLE	8 500 €
INSTANT T souffle de femmes	250 €
INSTANT ZEN	300 €
LA CITE	8 000 €
LE SOLEIL SE LEVE A L'EST	300 €
LES CHŒURS DE SASSENAGE	400 €
LES CHŒURS EN FÊTE	350 €
SASSENAGE ENGLISH FRIENDSHIP	1 000 €
SASSENAGE PHILATELIE	250 €
SAUVETEURS SECOURISTES	3 000 €
SOCIETE MYCOLOGIQUE DE SASSENAGE	300 €
<b>Total Socioculturelles et diverses</b>	<b>75 500 €</b>

Sportives	Montant
ARCHERS DE L'OVALIE	1 800 €
AS DESCHAUX	400 €
AS FLEMING	400 €
ASSOCIATION FUTSAL	300 €
ASSOCIATION SPORT SANTE SASSENAGE	500 €
AVIRON	500 €
BADMINTON CLUB	3 000 €
BASKET USS	10 000 €
CLUB MONTAGNARD SASSENAGEOIS	600 €
CYCLOTOURISME USS	900 €
ECOLE DE PLONGEE SASSENAGEOISE	200 €
ECOLE DE RUGBY ASF Fontaine	2 000 €
FCG AMAZONES	8 800 €
FOOTBALL USS	23 000 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000 €
JUDO CLUB	10 000 €
KARATE CLUB	3 000 €

Le conseil municipal approuve en outre la signature d'une convention d'objectifs avec les bénéficiaires de toute subvention supérieure à 23 000 € par an, et pour l'attribution des aides spécifiques aux projets pédagogiques des écoles.

KEEP COOL SASSENAGE	250 €
NATATION	13 000 €
OPEX 38	400 €
PETANQUE LOISIRS SASSENAGE	600 €
PLAN D'EAU DE L'OVALIE	800 €
PLONGEE	1 000 €
ROLLER HOCKEY	1 000 €
SASSENAGE MARCHÉ NORDIQUE	300 €
TENNIS CLUB	4 700 €
TENNIS DE TABLE	5 200 €
TRUITE SASSENAGE	600 €
TWIRLING BATON	2 500 €
VOLLEY	500 €
<b>Total Sportives</b>	<b>99 250 €</b>

Scolaires	Montant
SCOLAIRE : PROJETS PEDAGOGIQUES	10 000 €
SCOLAIRE : DDEN	150 €
SCOLAIRE : PROJETS CULTURELS	6 060 €
SCOLAIRE : AUTRES ( sorties scolaires, Noel, coins nature)	11 070 €
<b>Total Scolaires</b>	<b>27 280 €</b>

Sass'Partage	Montant
SASS'PARTAGE - Fonctionnement	15 070 €
SASS'PARTAGE - Charges de personnel	34 930 €
<b>Total Sass'Partage</b>	<b>50 000 €</b>

Economie	Montant
SASS REUSSI	3 000 €
<b>Total Economie</b>	<b>3 000 €</b>

Subventions exceptionnelles	Montant
Exceptionnelles non affectées	7 340 €
<b>Total Subventions exceptionnelles</b>	<b>7 340 €</b>

**TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 262 370 €**

Subvention CCAS	Montant
CCAS	508 000 €
<b>Total Subventions CCAS</b>	<b>508 000 €</b>

**TOTAL GENERAL 770 370 €**

25 pour, 8 abstentions



### Des postes en renfort sur les vacances scolaires

Considérant la volonté de la Ville de participer à l'insertion professionnelle des jeunes Sassenageois, et les besoins de travaux recensés pouvant faire l'objet de chantiers jeunes pour l'année 2021, la Ville crée 32 postes à temps non complet (20h/semaine) d'adjoint technique territorial, 1<sup>er</sup> échelon, durant les vacances scolaires de l'année 2021.

*Unanimité*



### Des postes pour les chantiers jeunes

Au regard du renfort dont certains services ont besoin en période de vacances scolaires (jeunesse, multisports, enfance, piscine, grotte les Cuves), il est nécessaire que la Ville crée les postes budgétaires correspondant au titre de l'année 2021, soit 122 postes non permanents d'agents contractuels à temps complet pour remplir des missions d'animation, d'entretien, de gestion de caisse ou de guidage.

*Unanimité*



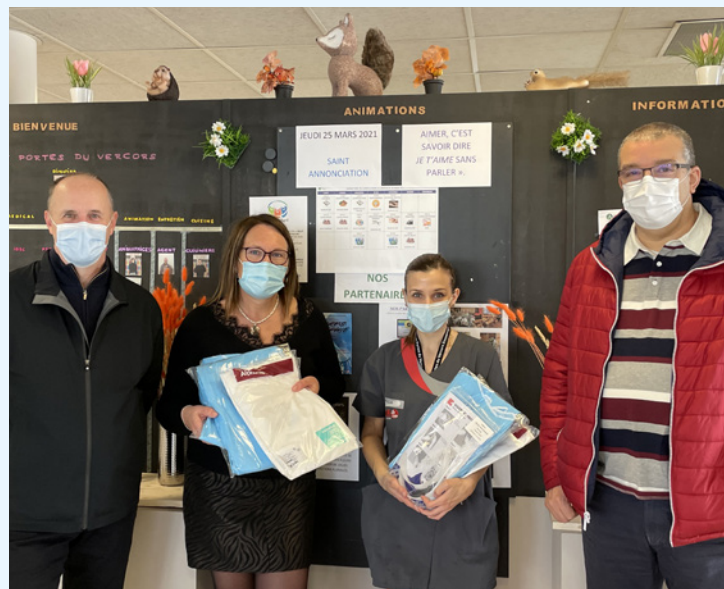
## Covid-19 : équipements partagés

Suite à la campagne régionale de dépistage organisée en fin d'année — pour rappel, 1052 tests à la Covid-19 ont été effectués à Sassenage —, la Ville a sollicité la Région Auvergne Rhône-Alpes pour savoir si elle pouvait disposer du surplus de matériels (blouses, gants, produits désinfectants, tests...). Son idée ? Redistribuer le stock aux acteurs mobilisés.

Ainsi, après l'aval de la Région, les blouses et sur-blouses ont été fournies à l'éphpad Les Portes du Vercors, les charlottes ont été mises à disposition du service scolaire, tandis que les divers produits de désinfection et de protection ont été remisés pour les services de la Ville, dans un souci de sécurité pour tous, agents et usagers.

Enfin, les kits de dépistage inutilisés ont été livrés aux pharmacies et infirmières de Sassenage ayant participé activement à la campagne de tests de fin d'année, ainsi qu'au médecin ayant également apporté sa précieuse contribution.

C'est toujours mieux en le disant : il est important de ne pas se relâcher, en continuant rigoureusement à porter le masque et à respecter la distanciation sociale.



## À l'abri dans mon jardin...

Avant toute intervention sur vos haies, il est important de vous soucier de vos voisins et de votre environnement. Bien sûr, ce sont des protections visuelles qui vous cachent des regards extérieurs. Vous devez toutefois respecter la réglementation en vigueur :

- si votre haie est à au moins 50 cm de distance de la ligne séparative, elle ne doit pas dépasser deux mètres de hauteur ;
- si votre haie est à au moins deux mètres de la limite séparative, elle peut dépasser (maintenant ou à terme) deux mètres de hauteur.

Par ailleurs, surveillez ces végétaux brise-vent qui peuvent déborder sur la voie publique. Pensez à ceux pour qui les branches peuvent devenir de véritables obstacles, jusqu'à représenter un réel danger : personnes malvoyantes, à mobilité réduite, évoluant avec une poussette, ou encore les cyclistes. En cas de manquement à la règle, un

courrier vous demandant de faire le nécessaire vous sera adressé. Partant de là, il pourra vous en coûter une intervention ordonnée par la Ville, avec paiement de la facture de votre part si rien n'est fait rapidement par vos soins.

Enfin, débroussailler aux abords de votre maison est également important, cette fois pour la protéger de potentiels risques d'incendie. Il en est de même pour tout terrain situé à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un bois. Et ne tardez pas trop, le débroussaillage doit normalement être réalisé avant le 1<sup>er</sup> juin...

Pour finir, on ne le dira jamais assez, ces végétaux, devenus déchets organiques, ne pourront pas être brûlés dans votre jardin, et ce afin de lutter contre la pollution atmosphérique. Vous pouvez donc les laisser se décomposer naturellement au fond de votre propriété, les composter, les

broyer, ou les déposer à la déchetterie, située rue du Bac.

### En bref

Petit rappel des jours et heures d'ouverture de la déchetterie :

**Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2021**

Mardi : 12h30-18h

Mercredi : 12h30-18h

Jeudi : 12h30-18h

Vendredi : 9h-12h / 13h15-18h

Samedi : 9h-12h / 13h15-18h



## A l'aube de la 5G

Les opérateurs de téléphonie Free et Bouygues Telecom prévoient l'installation ou la modification d'antennes-relais. Ce sont donc trois projets qui ont été déposés, pour une réalisation dans le courant du premier semestre 2021, sans que la Ville puisse s'y opposer. Les dossiers sont tous consultables au centre technique municipal, aux heures d'ouverture<sup>(1)</sup>.

(1) Centre technique municipal, 4 rue Pierre de Coubertin. Ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, mercredi de 8h30 à 12h, et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

## Dépose-minute

Courant avril, sur le chemin du Petit Bois, des places de stationnement pour la dépose-minute seront matérialisées devant l'entrée de l'école Rivoire de la Dame, dans le prolongement de l'arrêt de bus, pour assurer la dépose des enfants dans des conditions optimales.

## Contrôle radar

Attachée à faire ralentir les automobilistes pour sécuriser la traversée piétonne entre les ronds-points Jean-Prévost et du Hameau du Château, la Ville a fait installer par les services de Grenoble-Alpes Métropole un radar pédagogique le 25 février, dans le sens montant, pour une durée de cinq à six semaines. Il sera ensuite posé dans le sens descendant pour une durée similaire ; l'objectif étant, sur toute la période (période scolaire et vacances), de mesurer son impact sur la vitesse des automobilistes. Si le dispositif s'avère dissuasif, une installation pérenne sera envisagée. Cette mesure vient compléter les autres dispositifs de sécurisation déjà en place dans le secteur (îlot séparateur de chaussée et réalisation d'un trottoir en limite nord de la RD 531), sachant que des figurines géantes d'enfants prendront place courant 2021 de part et d'autre de la voirie pour sensibiliser les automobilistes à la proximité d'une école, et donc à la présence de jeunes piétons amenés à traverser cet axe, bref, pour lever le pied !  
À noter : face aux incivilités routières et aux vitesses largement excessives sur le réseau routier de la commune, des contrôles inopinés sont d'ores et déjà opérationnels.



## L'ENS vous informe : vous avez trouvé un animal sauvage blessé ?

Vous pouvez le déposer au Tichodrome, un centre de sauvegarde de la faune sauvage, qui accueille les animaux sauvages blessés pour les soigner et les relâcher dans leur milieu<sup>(1)</sup>. En effet, les infrastructures humaines causent de nombreux traumatismes aux animaux. La population d'oiseaux diminue notamment de manière alarmante. Le Tichodrome travaille de façon très règlementée et possède des équipements spéciaux (infirmerie, volières de rééducation...). Le personnel est formé aux soins, et des vétérinaires apportent leur aide et leurs compétences. C'est une association qui existe grâce à des subventions, des dons, et à ses adhérents, mais les soins coûtent cher, et toutes les aides sont bienvenues :

- Comme bénévoles (bricoleurs, transporteurs, soigneurs permanents ou occasionnels)

- Matériel divers (cages à oiseaux, gants, cabanes de jardin, nourriture pour animaux...)
- En produits pharmaceutiques (compresses notamment, mais voir le site internet du Tichodrome)

Si vous souhaitez adhérer ou apporter votre concours à cette structure très utile pour notre environnement vivant : [le-tichodrome.fr](http://le-tichodrome.fr).

(1) Si vous trouvez un oiseau, le mettre dans un carton adapté à sa taille, sans nourriture, et l'apporter le plus vite possible au Tichodrome.

**INFOS : LE TICHODROME, 215 CHEMIN DES CARRIÈRES, LIEU-DIT CHAMPROND, LE GUA, 0457136947  
OU 0625202769 OU LETICHODROME38@GMAIL.COM.**

## Les nouveautés du CCAS...

Avec l'arrivée du printemps, le CCAS, l'Espace Familles et la ludothèque regorgent d'idées pour occuper petits et grands, et prendre soin de ceux qui en ont besoin. Petit tour d'horizon...

Première nouveauté : à partir de ce mois d'avril, le CCAS va proposer, chaque mois, une thématique différente sous forme d'exposition, de rencontres, de challenge ou d'animations. Le thème du mois est « Prévention santé ».

### S'aérer

Un nouveau rendez-vous de plein air est proposé depuis le 22 mars : **Les promenades du lundi**. Par petit groupe de six personnes maximum (sur inscription uniquement), et dans le respect des gestes barrières, vous pouvez désormais prendre l'air et vous promener dans Sassenage en toute convivialité. D'une durée d'une heure en moyenne en fonction des groupes, ces Promenades sont ouvertes à tous. De quoi profiter de l'arrivée des beaux jours et de notre agréable cadre de vie. Ce rendez-vous est susceptible d'être annulé en cas de météo défavorable.

### Se divertir

Durant les vacances, du 12 au 23 avril, une animation sera proposée par le CCAS en collaboration avec certains commerçants sassenageois : **La Sass au Socolat** ! Derrière ce nom étrange, se cache en fait une sorte de chasse aux trésors durant laquelle les familles participantes devront se rendre chez les commerçants partenaires de l'opération pour résoudre de petites énigmes. Une feuille de route est à retirer au début de l'aventure auprès d'Aurélié et Dominique, animatrices de la ludothèque. Une fois ce parcours ludique achevé, et la feuille dûment complétée, les participants recevront une surprise gourmande pour se régaler en famille...

Et pour ne pas priver les enfants de chasse aux œufs malgré le contexte sanitaire, des mini chasses aux œufs de 45 minutes pour les moins de six ans seront organisées par la ludothèque les 14 et 16 avril dans les jardins du CCAS. Trois créneaux sont prévus à chaque date pour permettre à un maximum d'enfants d'y participer :

- Mercredi 14 avril pour les familles, à 9h, à 10h et à 11h.
  - Vendredi 16 avril pour les assistants maternels, à 9h, à 10h et à 11h.
- Annulation en cas de pluie.

### Être solidaire

Par ailleurs, deux actions de solidarité seront menées jusqu'à la fin du mois (date limite de dépôt : 30 avril) afin de soutenir les étudiants en difficulté, et de lutter contre la précarité menstruelle :

- **Collecte de dons alimentaires non périssables, de produits d'hygiène et de nettoyage**, organisée par l'éhpad Les Portes du Vercors et le CCAS, au profit de l'association Help Étudiant. Vous pouvez déposer vos dons au CCAS, aux horaires habituels d'ouverture.
- **Collecte de serviettes hygiéniques et autres protections périodiques** au profit des infirmeries d'établissements scolaires et d'associations.

Le CCAS est partenaire du dispositif Vacaf de la Caisse d'allocations familiales, et à ce titre et selon conditions (être allocataire, et quotient familial inférieur à 900), vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour vos projets de vacances en famille, ou d'une prise en charge partielle des frais d'inscription aux centres de loisirs ou multisports de la commune, si l'enfant y

participe au moins trois jours sur une semaine de vacances.

Enfin, le CCAS lance le dispositif **Téléphon'âge**, une plateforme téléphonique à l'adresse des personnes de plus de 85 ans ou isolées, résidant à Sassenage ; lesquelles ont justement reçu début mars un courrier d'information pour prendre connaissance de ce nouveau service, et s'inscrire pour en bénéficier. « Cette action gratuite, que nous mettons en place en avril, consiste à téléphoner régulièrement aux seniors qui en ont exprimé le souhait. Nous leur avons en effet laissé le mois de mars pour nous faire un retour, expliquent Mylène Gourgand et Assunta Rosin-Bedin, respectivement adjointe déléguée à la cohésion sociale et aux solidarités, et conseillère déléguée aux seniors. Concrètement, ces appels ont vocation à maintenir un contact étroit avec nos aînés, pour être au plus près de leurs préoccupations, pour échanger sur leurs besoins et sur leurs attentes... ».

Si vous avez plus de 85 ans, si vous avez connaissance de personnes vulnérables dans votre entourage proche ou dans votre voisinage, si vous êtes dans un sentiment d'isolement quel que soit votre âge, ou n'avez pas reçu le courrier vous présentant le dispositif, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS.

INFOS ET INSCRIPTIONS : CCAS, 04 76 26 34 90.  
POUR LA CHASSE AUX ŒUFS :  
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES  
AU 04 76 26 85 89,  
LUDOTHEQUE@SASSENAGE.FR  
OU AUPRÈS DU CCAS, 04 76 26 34 90.

## Pêche pour tous à l'Ovalie

L'association de pêche du plan d'eau de l'Ovalie organise deux événements qui vont permettre aux adultes et aux enfants de s'adonner au plaisir de la pêche :

- Safari truites les 17 et 18 avril : lâcher de 250 kilos de truites dans le plan d'eau. Ouvert à tous ceux qui prennent la carte de pêche, qu'ils soient adhérents ou non à l'association (enfants compris). Places limitées.
- Journée pêche enfants (nés entre 2010 et 2014), samedi 8 mai de 8h à 16h : lâcher de 100 kilos de truites. Places limitées, avec clôture des inscriptions vendredi 30 avril.

Inscriptions au local des pêcheurs de l'Ovalie ou en glissant une feuille dans la boîte aux lettres du local de l'association, mentionnant le nom, l'adresse, la date de naissance de l'enfant, la date de l'inscription, et si l'enfant possède déjà ou non du matériel de pêche. Chaque enfant participant à cette journée devra venir avec un chiffon et un sac pour y mettre sa prise. Les participants repartiront avec leur pêche du jour.

INFOS ET INSCRIPTIONS : ASSOCIATION DE PÊCHE DU PLAN D'EAU DE L'OVALIE, 06 75 40 85 28 OU 06 84 49 61 88.

## Et si on jouait au tennis ?

Si vous pratiquez le tennis de manière occasionnelle, voici une information qui devrait vous intéresser. Le Tennis club de Sassenage propose en effet des tarifs très avantageux pour accéder aux courts librement jusqu'au 31 août. De quoi en profiter avec vos enfants, entre amis ou entre collègues, grâce aux différentes formules (individuelle, couple, ou parent mini-tennis) et aux tarifs dégressifs en fonction du mois de souscription ; six euros de caution sont néanmoins demandés pour la carte d'accès aux courts.

INFOS ET INSCRIPTIONS :  
TENNISCLUB-SASSENAGE@ORANGE.FR.

## Prenez date !

Voici les animations prévues pour le mois d'avril, en espérant que des mesures sanitaires supplémentaires ne viennent pas contraindre davantage ce programme.

Mais comme toujours, restez connecté(e) : tout changement éventuel sera relayé via nos différents outils digitaux (pages Facebook de la Ville et du Théâtre en Rond, sites de la médiathèque et du Théâtre en Rond).

### DIMANCHE 2/05

#### Marché des artisans créateurs

En complément des commerçants habituellement présents

Ateliers cirque (parcours d'équilibre, jonglerie, magie) pour les enfants de 9h30 à 11h30

Atelier bien-être du corps. Prestation gratuite

Marché du Bourg de 8h à 13h

## MÉDIATHÈQUE

### DU MARDI 6/04 AU VENDREDI 23/04

#### Exposition « La biodiversité : Tout est vivant, tout est lié »

de Yann Arthus-Bertrand

Médiathèque l'Ellipse

### MARDI 6/04

#### Cercle des Amateurs de Lecture

Médiathèque l'Ellipse à 17h

### MERCREDI 07/04

#### Atelier bricolage nature

sur le cycle des saisons et les arbres

De 10h à 11h pour les 4-6 ans

De 15h à 16h pour les 7-9 ans

Médiathèque l'Ellipse

### SAMEDI 10/04

#### Vente dédicace Arnaud Lagarde

Médiathèque l'Ellipse de 10h à 12h

### MARDI 13/04

#### Ateliers numérique : présentation pratique de la Numothèque

Sur réservation (médiathèque)

Salle informatique - 1<sup>er</sup> étage de la mairie

### MARDI 27/04

#### Café musical

Médiathèque l'Ellipse à 17h

### DU MARDI 27/04 AU VENDREDI 25/06

#### Exposition interactive

« Les plantes ont du génie »

de Pedro Lima

Médiathèque l'Ellipse

### MERCREDI 28/04

#### CroQ'livre « Auprès de mon arbre »

Lecture d'histoires pour les 4-8 ans

Médiathèque l'Ellipse de 16h à 16h30

et de 16h45 à 17h15

### JEUDI 29/04

#### Ateliers numériques : formation au livre numérique et Bibook

Sur réservation (médiathèque)

Salle informatique - 1<sup>er</sup> étage de la mairie

## THÉÂTRE EN ROND

### DU 12 AU 18/04

#### Résidence de la Cie L'Effet Railleur

Vendredi 16/04 : sortie de résidence aux professionnels du spectacle

Pas de spectacle en avril en raison de la crise sanitaire. Les dates de report seront relayées via les pages Facebook du Théâtre et de la Ville, ainsi que sur le site du Théâtre, [theatre-en-rond.fr](http://theatre-en-rond.fr).

Infos : Malle Poste, 04 76 27 85 30, [info@theatre-en-rond.fr](mailto:info@theatre-en-rond.fr) et [theatre-en-rond.fr](http://theatre-en-rond.fr)

## CCAS - ESPACE FAMILLES

### JEUDI 8/04

#### Don du sang

Inscription obligatoire : [resadon.fr](http://resadon.fr)

Espace Henriette Gröll, mairie, à partir de 16h30

### VENDREDIS 9 ET 30/04

#### La Douce Heure

Lieu d'accueil parent-enfant pour les enfants de moins de six ans accompagnés d'un adulte

Jauge limitée à 10 personnes

Inscription : 04 76 26 34 90

Ram de 9h à 11h30

### DU 12 AU 23/04

#### La Sass au Socolat

Parcours ludique à réaliser en famille, en collaboration avec des commerçants de la commune.

Feuille de route à retirer au CCAS à partir du 12/04

Enigmes, recherche d'objets insolites, goûter des spécialités...

Une récompense chocolatée pour chaque feuille de route rendue complétée !

### MERCREDI 14 ET VENDREDI 16/04

#### Mini chasse aux œufs pour les - de 6 ans

Dans les jardins du CCAS

Le 14/04 pour les familles

Le 16/04 pour les assistantes maternelles

Trois créneaux : 9h/9h45, 10h/10h45, 11h/11h45

Annulée en cas de pluie

Sur inscription : 04 76 26 34 90

ou 04 76 26 85 89

### JUSQU'AU 30/04

#### Collecte de serviettes hygiéniques

au profit des infirmeries d'établissements scolaires et d'associations

Dépôt des dons dans le hall du CCAS

### JUSQU'AU 30/04

#### Collecte de denrées alimentaires non périssables, de produits d'hygiène et de nettoyage

au profit des étudiants

Dépôt des dons au CCAS

### Chacun de chez soi, mais ensemble

Des rendez-vous ponctuels en visio sont mis en place pour discuter, échanger, et casser la routine, en attendant de pouvoir se retrouver à l'Espace Familles.

Les ateliers remue-ménages, scrabble duplicate et pause gourmande (les 8 et 22/04) continuent en visio (selon la météo, la pause gourmande pourra avoir lieu en extérieur)

Contactez l'Espace Familles au 04 76 26 34 90 pour connaître les modalités de connexion.

### Prêt de jeux à la ludothèque

- Lundi de 8h30 à 11h30

- Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 15h30

- Vendredi de 8h30 à 11h30

Prise de rendez-vous possible sur d'autres créneaux au 04 76 26 85 89, ou via

[ludotheque@sassenage.fr](mailto:ludotheque@sassenage.fr)

Le CCAS propose également, chaque mois, une thématique différente sous forme d'exposition, de rencontres, de challenge et/ou d'animation. Le mois d'avril sera celui de la prévention santé.

(détail en page 19)



### Priorités culturelles

L'accès à la médiathèque est totalement gratuit pour l'utilisateur, en écho à notre ambition politique de rendre la culture accessible à tous. Les abonnements aux périodiques ont cependant un coût pour la Ville, donc pour le contribuable sassenageois, et l'équipe municipale est seule responsable de la dépense publique. Par ailleurs, le monde évolue. En effet, un flux croissant d'informations passe maintenant par des médias grand public. Un accès facilité donc, mais qui n'est pas sans causer des difficultés financières aux acteurs traditionnels de l'édition, lesquels s'éteignent malheureusement à petit feu. Un impact d'autant plus marqué pour les périodiques traitant d'actualité, qui ont une durée de vie très limitée. D'autre part, les bibliothécaires se doivent une certaine pluralité d'acquisition, dictée par leur professionnalisme, bien entendu, mais également par le budget alloué. Fort de ces différents paramètres, il nous paraît beaucoup plus juste et équitable de nous consacrer aux périodiques traitant de sujets qui font référence, et qui donc sont

intemporels. C'est bien le rôle d'une médiathèque de posséder une bibliothèque pluridisciplinaire permettant à l'utilisateur de pouvoir trouver le livre ou l'article auquel il peut se référer quand il en a le besoin. En conséquence, nous estimons que le périodique d'actualité, obsolète dès le lendemain de sa parution, n'a pas sa place en médiathèque. La culture a une place importante à Sassenage, et contrairement à beaucoup d'autres communes, malgré la crise financière et le désengagement de l'État, nous avons maintenu notre budget culturel à la médiathèque, au conservatoire et au Théâtre en Rond. Nous avons également maintenu les subventions à nos associations culturelles et sportives. Plus spécifiquement, la médiathèque a bénéficié ces dernières années d'investissements conséquents pour améliorer le confort des usagers et des professionnels, et en faire un espace privilégié de lien social. Nous l'avons par ailleurs rendue gratuite à tous les Sassenageois en septembre dernier. La Ville participe également au financement de la

numothèque, disponible à tous les adhérents de la médiathèque, et qui, par la force de la mutualisation, permet la mise à disposition de nombreux périodiques et autres ouvrages. La médiathèque doit contribuer à la réduction de la fracture sociale, et c'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'investir massivement : achat de liseuses mises gracieusement à la disposition des usagers, création d'une salle informatique au sein même de la médiathèque (travaux prévus cette année) permettant des formations sur le numérique et des consultations en ligne... Les élus sont garants de l'argent du contribuable, et donc responsables de sa gestion. C'est pourquoi nous avons fait de l'optimisation des services au public sassenageois notre priorité.

*Christian COIGNÉ*

#### EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION I GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

### Un budget 2021 à la hauteur des enjeux ?

En réponse aux crises que notre société traverse, les orientations budgétaires nationales, métropolitaines, ou de nombreuses collectivités locales, ont choisi de placer la transition écologique et l'aide aux plus démunis en priorité de leur politique publique. Pourtant, à Sassenage, le groupe majoritaire a choisi comme priorité pour ses investissements : «la sécurité des biens et des personnes», «l'entretien du patrimoine» et «le cadre de vie et l'environnement». Devant l'absence même du terme de «transition écologique», la majorité nous a répondu que : «[Sassenage] sera au rendez-vous de la transition quand il sera nécessaire de le faire ».

Mais alors quand ? Le terme « Urgence » climatique nous donne le calendrier ! N'attendons pas qu'il soit trop tard !

Et comment ? Comme le propose la majorité ?

- En se convainquant que les actions engagées sont suffisantes ?
- Ou par exemple en diminuant le budget consacré aux plantations d'arbres en affirmant que les Cuves sont un espace de fraîcheur suffisant pour toute la population ?

C'est pourtant dès à présent qu'il faut anticiper les canicules de demain. Saluons les actions entreprises par la majorité mais soyons pragmatiques, cela n'est pas suffisant. Nous réaffirmons la nécessité que la transition écologique soit un axe prioritaire pour la ville, visible à travers un plan d'action et des objectifs chiffrés.

www.sunirpoursassenage.fr  
www.facebook.com/sunirpoursassenage  
contact@sunirpoursassenage.fr

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

#### L'AMBITION DE LA MAJORITÉ I GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

### Servir plutôt que détruire

La critique est facile, mais encore faut-il qu'elle soit constructive. La démocratie comme la défense de l'intérêt général ont plus à gagner d'une opposition de dialogue que d'une opposition systématique. De cette posture de principe, les gens n'en veulent d'ailleurs plus, préférant les débats sur le fond aux attaques personnelles, guerres d'ego et autres polémiques stériles et perfides. Les épouvantails agités pour faire peur, nuire ou brouiller les esprits ne le savent que trop, en effet mis sur la touche, relégués aux oubliettes et sujets à de vieux relents nauséabonds...

Si s'investir dans la vie publique et s'engager pour les autres expose à la critique, c'est aussi et surtout l'expression d'un dévouement, d'un pas vers l'autre pour le comprendre, l'accompagner et le servir, et c'est justement le sens de notre action collective pour Sassenage et les Sassenageois.

Notre proximité, les consultations et réunions de concertation que nous menons régulièrement témoignent de notre volonté de construction partagée, au plus près des besoins et attentes, avec discernement, sans craindre les critiques. Elles illustrent aussi la considération que nous portons à l'expertise d'usage de tous les Sassenageois, sur le terrain, car c'est ensemble que nous réussirons.

C'est essentiel. C'est notre priorité.

L'intelligence plutôt que la virulence. L'action plutôt que l'agitation. Telle est notre ligne de conduite, incarnée avec dignité et sens des responsabilités.

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourmand, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonsalez, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.





# VIVRE À SASSENAGE

## NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox**  
BY DECAYEUX



**TRIGNAT.FR**

**04 76 15 21 21**



## Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Location de véhicules - Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 SASSENAGE  
04.76.27.40.62 - [www.lambert-autos.com](http://www.lambert-autos.com)

★ **DMV CARS** ★

Achat, vente,  
nettoyage et entretien  
des véhicules légers

3, rue du Sornin  
38360 SASSENAGE  
**07 68 72 52 82**  
**07 58 47 78 32**  
[dmvcars38@gmail.com](mailto:dmvcars38@gmail.com)



**Bellavia**  
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Cardes-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • [contact@bellavia.fr](mailto:contact@bellavia.fr)  
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

**Paysagiste** *jma*  
Entreprise qualifiée  
Espaces Verts



50% réduction  
sur crédit d'impôt  
\* accordé par l'état + accord par l'état \*

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**  
[jmaespacesverts@orange.fr](mailto:jmaespacesverts@orange.fr) [www.jma-espacesverts.fr](http://www.jma-espacesverts.fr)

DIMANCHE 18 AVRIL DE 9H30 À 18H

12<sup>ème</sup>  
édition

# Marché aux fleurs, dentelles et broderies

## DANS LA COUR D'HONNEUR DU CHÂTEAU DE SASSENAGE

*En respectant les mesures sanitaires et la distanciation sociale en vigueur*

Au programme :

Stands de pépiniéristes  
Tressage de paniers  
La vie d'une ruche  
Lutter contre les moustiques  
Les règles du bon compostage  
Art floral  
Les fleurs et la peinture  
Petite restauration

...

**Entrée libre**

Organisé par les Amis du Château de Sassenage

Renseignements : 07 87 68 85 69 • [contact@lesamisduchateaudesassenage.fr](mailto:contact@lesamisduchateaudesassenage.fr)  
[www.lesamisduchateaudesassenage.fr](http://www.lesamisduchateaudesassenage.fr)



Château de Sassenage - Allée du Château - 38360 SASSENAGE